

Le Tribunal Suprême vénézuélien appelle le Parlement à s'abstenir de prendre des décisions inconstitutionnelles



Caracas, 10 janvier, (RHC).- Le Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a appelé l'Assemblée Nationale, à s'abstenir de prendre des décisions inconstitutionnelles.

Dans un communiqué, le tribunal a ordonné au Parlement de s'abstenir de donner suite à la procédure de déclaration de responsabilité politique contre le président, Nicolás Maduro.

Le texte a confirmé l'interdiction aux députés de convoquer et de réaliser des actions allant à l'encontre de l'ordre public et des droits constitutionnels.

Il appelle au dialogue comme voie pour résoudre les divergences politiques pour garantir la construction d'une société juste et prospère.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/117989-le-tribunal-supreme-venezuelien-appelle-le-parlement-a-sabstenir-de-prendre-des-decisions-inconstitutionnelles>



Radio Habana Cuba